



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°9 REUNION DU CABINET DU 27 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-sept octobre à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents : :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 20 octobre 2021.
2. Point de l'exécution des décisions de la dernière réunion.
3. Examen du dossier « champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes ».
4. Identification et examen des programmes et projets de la loi de finances rectificative (suite).
5. Divers : nécessité d'une carte professionnelle



1. Adoption du compte rendu de la réunion du 20 octobre 2021.

Le compte rendu a été adopté sans amendement.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le directeur du cabinet a procédé à la présentation de ce point.

Rappel des décisions

1. Installation du wifi au cabinet.
2. Poursuite de la sélection et de la correction des projets de la loi de finances rectificative 2021.

Exécution des décisions

Le directeur du cabinet a indiqué que le processus d'installation du wifi au cabinet est en cours. Le premier coût de 235 000 francs cfa annoncé par Congo télécom sera dépassé car il ne concerne que l'arrivée du signal dans l'immeuble.

Les frais du dispatching du signal dans les bureaux seront plus importants.

La suite des projets de la loi de finances sélectionnés par les conseillers Euloge ITOUA et Jean Roger OSSETE fait l'objet du point n° 4 de l'ordre du jour.

Reprenant la parole, le Représentant personnel du Président de la République a instruit de compléter les travaux en cours par un système de téléphonie interne (autocommutateur) et un mécanisme de vidéo surveillance.

3. Examen du dossier « Champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le conseiller Eugène ONDZAMBE-NGOYI a fait une brève présentation du dossier en examen.



A l'issue de cette présentation, le Représentant personnel du Président de la République a demandé des réponses à quelques questions préalables : pourquoi ce document ? à qui et à quoi servira-t-il ? quels objectifs vise t-il ? quels sont les résultats auxquels il permet de parvenir ? quel en sera le niveau de distribution.

Les réponses apportées à ces questions ainsi que les échanges qui ont suivi ont permis de conclure que ce document devra être considéré comme le vade mecum, le guide de référence des actions de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

Le Représentant personnel du Président de la République a indiqué qu'à ce titre, le document devra être remanié pour mieux correspondre à son objet et à l'usage auquel il est destiné. Son titre sera examiné plus tard, à l'aune des matières qui seront traitées.

Il a également indiqué que les cinquième et sixième paragraphe de l'introduction devront être supprimés afin de ne s'en tenir qu'à la seule mission du suivi et de l'évaluation des plans et programmes confiée au Représentant personnel du Président de la République. Les charges de la Task-Force des politiques économiques et sociales ne doivent pas y être mentionnées.

Cette introduction doit poser la problématique de l'organisation à mettre en place pour mener au mieux la tâche de suivi-évaluation.

Le Représentant personnel du Président de la République a conclu qu'ainsi remanier, le document comportera les parties suivantes :

1. l'identification préalable des plans, programmes et projets à suivre et à évaluer (la liste des projets devra être mise en annexe) ;
2. l'élaboration de la méthode de collecte et de gestion des informations (dire qui, comment, où collecte t-on et gère t-on les informations) ;
3. la définition des outils et des procédures du suivi-évaluation (les matrices de suivi et d'évaluation, les outils de traitement : logiciel) ;
4. l'analyse des informations, la réflexion critique et la formulation des résultats obtenus ;
5. la production des rapports et la communication des résultats.

Sur cette base, le Représentant personnel du Président de la République a instruit le conseiller Eugène ONDZAMBE-NGOYI de réécrire le document afin qu'il soit soumis à un prochain examen de la réunion du cabinet.

4. Identification et examen des programmes et projets de la loi de finances rectificative 2021

Le Représentant personnel du Président de la République a conduit la suite de la sélection et de la correction des projets de la loi de finances présentés par les conseillers Euloge ITOUA ET Jean Roger OSSETE.

5. Divers : nécessité du port d'une carte professionnelle

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le conseiller Euloge ITOUA a exposé sur la nécessité pour les conseillers de disposer d'une carte professionnelle ou de tout autre document leur permettant d'accéder à des ministères et d'obtenir des informations utiles à la mission de suivi-évaluation des projets relatives à la réalisation des projets.

Prenant la parole à l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le directeur du cabinet a répondu qu'il se renseignera auprès des services compétents de la présidence de la République sur la nature et les modalités de délivrance du document qui permet au personnel d'effectuer des missions dans les ministères et autres administrations publiques.



L'ordre du jour étant épuisé, le Représentant personnel du Président de la République a levé la séance à 13 heures.

La date de la tenue de la prochaine réunion du cabinet n'a pas été fixée.

Fait à Brazzaville, le 27 octobre 2021

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

